

# ADJUDICATION du 4 septembre 2019

Article de l'affiche : 45

-----

## CANAL DE LA HAUTE SEINE

-----

### Lot n° 2

Gestionnaire : Voies Navigables de France  
Direction Territoriale Bassin de la Seine - UTI Seine Amont  
26 Quai H. ROSSIGNOL - 77000 MELUN

Délimitation :

Limite amont : PK 38,115 – 50 ml en aval de la tête aval de l'écluse double de SAINT JUST SAUVAGE

Limite aval : PK 43,898 – débouquement du canal en Seine.

Longueur : 5 485 mètres

Nombre de fusils autorisés : 8

Mise à prix : 244 €/an

Prix d'adjudication :

Adjudicataire :

M.

demeurant :

## CANAL DE LA HAUTE SEINE - LOT 2

